

Il s'établit à Champlain, devint juge de cette seigneurie et y mourut en 1691. Il a laissé cinq garçons mariés, qui sont les souches des familles Desrosiers, de Champlain et du district.

Il y a trois sépultures françaises et une de Sauvage. Au mois de juin un domestique de Jacques Hertel, nommé Louis... fut tué accidentellement par un canon.

Les baptêmes d'enfants de race blanche sont plus nombreux que de coutume. Il y en a neuf, sans compter celui du fils de Pierre Boucher.

Sur ces neuf enfants, deux filles et trois garçons ont fondé des familles qui ont été très-répandues et très-respectées dans le district des Trois-Rivières : les Guillet, les Godefroy de Saint-Paul, les Crevier de Bellerive, les Veron de Grandmesnil, les Longval, et qui se sont alliées à presque toutes les anciennes familles de cette partie du pays.

On constate, en 1649, les noms de onze nouveaux habitants. Ce sont : Maurice Poulain, Jean Aubuchon et François Boivin, de la Normandie ; Jean Poisson, du Perche ; Claude Houssard, de l'Anjou ; Mathurin Baillargeon, de l'Angoumois ; Emery Cailleteau, Mathurin et Pierre Guillet, de la Saintonge ; Nicolas Rivard-Lavigne et Michel Pelletier, sieur de la Pérade, de lieux inconnus.

Cette année, qui était la quinzième depuis la fondation du fort, la population fixe s'élevait à cent âmes, parmi lesquelles vingt-huit ménages.

A la fin de 1650, Québec était habité depuis quarante-deux ans, et, dit M. Ferland, ce n'était encore qu'un petit village ne renfermant pas plus d'une trentaine de maisons.

On ne saurait dire au juste combien de *feux* il y avait aux Trois-Rivières : les deux postes devaient avoir une population égale l'une à l'autre.

C'est la dernière fois que nous pourrons considérer le groupe trifluvien comme demeurant tout entier dans la ville ; à partir des années qui suivent, plusieurs colons se répandent sur les terres du Cap et ailleurs, mais toutefois sans trop s'éloigner du voisinage du fort.

### LIII

L'hiver 1649-50 il y eut de nombreux messagers des Trois-Rivières à Québec et de Québec aux Trois-Rivières.

A une consultation tenue à Québec au commencement d'avril, 1650, entre les Pères Jérôme Lalemant, supérieur, Vimont, Bressani, De la Place, et Richard, il fut décidé qu'il "serait convenable de ne rien demander à la Compagnie de Jésus pour le bâtiment des Trois-Rivières que nous désirions bâtir sur nos terres, quoique